

VIII.

*Acte de foy et hommage faits au Roy Henry III par
Messire Philippe de la Mothe à cause de la terre
d'Houdencourt.*

1588.

Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Pologne, à nos amés et féaux les gens de nos comptes, salut. Sçavoir vous faisons que nostre chier et bien amé Philippe de la Mothe, escuier, seigneur d'Houdencourt en partie, nous a ce jour d'huy fait au bureau de nostre Chambre des Comptes les foy et hommage qu'il nous est tenu faire pour rayson du tiers de la dite seigneurie de Houdencourt tenue et mouvante de nous à cause de notre dit comté de Beaumont-sur-Oyse à luy eschue par succession de feu Guillaume de la Mothe son père, etc., le XIX janvier mil V^e quatre vingt huit.

(Arch. nat. PP. 1. Seet. adm.)

IX.

*Acte de foy et hommage faits par Flourent de
Layens pour un fief mouvant de la seigneurie
d'Houdencourt.*

20 Juin 1533.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront Adrien de Ligny, chevalier, seigneur de Raray, Peroy, Bazincourt et Houdencourt, pour la plus grande partie, et Jacques de la Mothe, escuier, aussi seigneur d'Houdencourt en partie, salut. Sçavoir faisons que nous avons ce jour d'huy prins, receu et capté honette personne Flourent de Layens, laboureur, demeurant audit Houdencourt au lieu et comme ayant le droit, cause, nom, rayson, propriété et possession en cette partie de defuncte Jehanne do Bienfaicte, en son vivant femme de Nicolas de Layens, père et mère dudit Flourent, fille et héritière en cette partie de defuncte Blanche du Boys, en son vivant femme de defunct noble homme Jehan Le Bastard de Bienfaicte, ses père